

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDECAR CROSS



MOTO-CLUB: GROUPE SPORTIF DE TORCE

E-MAIL: letessier.christian@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE: 06 07 25 04 94

ORGANISATEUR TECHNIQUE: G.S. TORCE-EN-VALLEE

N° D'ÉPREUVE FFM: 418

DATE: 14 Mai 2026

LIEU: Torcé-en-Vallée (Circuit Marcel Seery)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Claude GERAY	Licence : 011388
Délégué FFM (Président de jury)	Christian GOUX	Licence : 011943
Membre du Jury	Pascal LARDEUX	Licence : 014489
Membre du Jury	Joël BESNARD	Licence : 003796
Commissaire technique responsable	Joël MARCHAND	Licence : 016418
Responsable du chronométrage	Attente Nomination FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

SIDECAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
AGE DES PASSAGERS	15 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	2T : Au-dessus de 350cc à 750cc 4T : Au-dessus de 350cc à 1000cc
PLAQUES ET NUMÉROS	1

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Thomas GOBIN		
Nombre de secouristes	15	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Hôpital du MANS	Temps de trajet (en min)	30 minutes

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site **Circuit Marcel Seery**
Adresse **Rue des Rosiers - 72110 Torcé-en-Vallée**

Caractéristiques :
Longueur du circuit **1500 m**
Largeur minimum de la piste **7 m**
Largeur de la grille **40 m**
Longueur de la ligne droite de départ **100 m**
Nombre d'OCP* **31**
**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais : **36**
En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **28 Janvier 2026**

GRUPE SPORTIF DE TORCÉ
2, Rue du Pont Trocard
72400 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. 06 07 25 04 94
letessier.christian@wanadoo.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **03/02/2026**

LIGUE
MOTO
DES PAYS
DE LA
LOIRE

Signature numérique
de LIGUE MOTO DES
PAYS DE LA LOIRE
DN : cn=LIGUE MOTO
DES PAYS DE LA LOIRE,
o, ou,
email=liguepaysdelaloi
re@ffmoto.com, c=FR
Date : 2026.02.03
12:31:40 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **10/02/2026**
NUMÉRO: **26/0132**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD



MOTO-CLUB: GROUPE SPORTIF DE TORCE

E-MAIL: letessier.christian@wanadoo.fr

TÉLÉPHONE: 06 07 25 04 94

ORGANISATEUR TECHNIQUE: G.S. TORCE-EN-VALLEE

N° D'ÉPREUVE FFM: 418

DATE: 14 Mai 2026

LIEU: Torcé-en-Vallée (Circuit Marcel Seery)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	Licence : 011388
Président du Jury ou Arbitre*	GOUX Christian	Licence : 011943
Membre du Jury	LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Membre du Jury	BESNARD Joël	Licence : 003796
Commissaire technique responsable	MARCHAND Joel	Licence : 016418
Responsable du chronométrage	Attente nomination FFM	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
SOLO NATIONAL (hors Championnat)	13 ans	60 ans	125 à 650 cc	45 euros (engagement auprès du Club) (engagement avec transpondeur inclus)
Championnat de Ligue 125 cc	13 ans		125 cc 2 Temps	Par Internet via le site de la Ligue (Tarif selon règlement MX 2026) 37 euros

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Thomas GOBIN**

Nombre de secouristes **15**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **Hôpital du Mans**

Temps de trajet (en min) **30 minutes**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit Marcel Seery**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1500 m**

Adresse **Rue des Rosiers - 72110 TORCE-EN-VALLEE**

Largeur minimum de la piste **7 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **100 m**

Nombre d'OCP* **31**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **12 Janvier 2026**

GRUPE SPORTIF DE TORCE
 2, Ruelle du P. Trocard
 72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
 Tél. 06 07 25 04 94
 letessier.christian@wanadoo.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **03/02/2026**



**LIGUE
 PAYS
 DE LA LOIRE**

VISA DE LA FFM

DATE: **10/02/2026**

NUMÉRO: **26/0132**



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

Circuit de Motocross Marcel Seery
 Rue des Rosiers
 72110 Torcé-en-Vallée
 FRANCE



Le 29/11/2022



Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée
 2, Rue du Pont Trocard
 72460 SAVIGNE L'ÉVÊQUE

Plan dressé le 26 Novembre 2022

Légende:

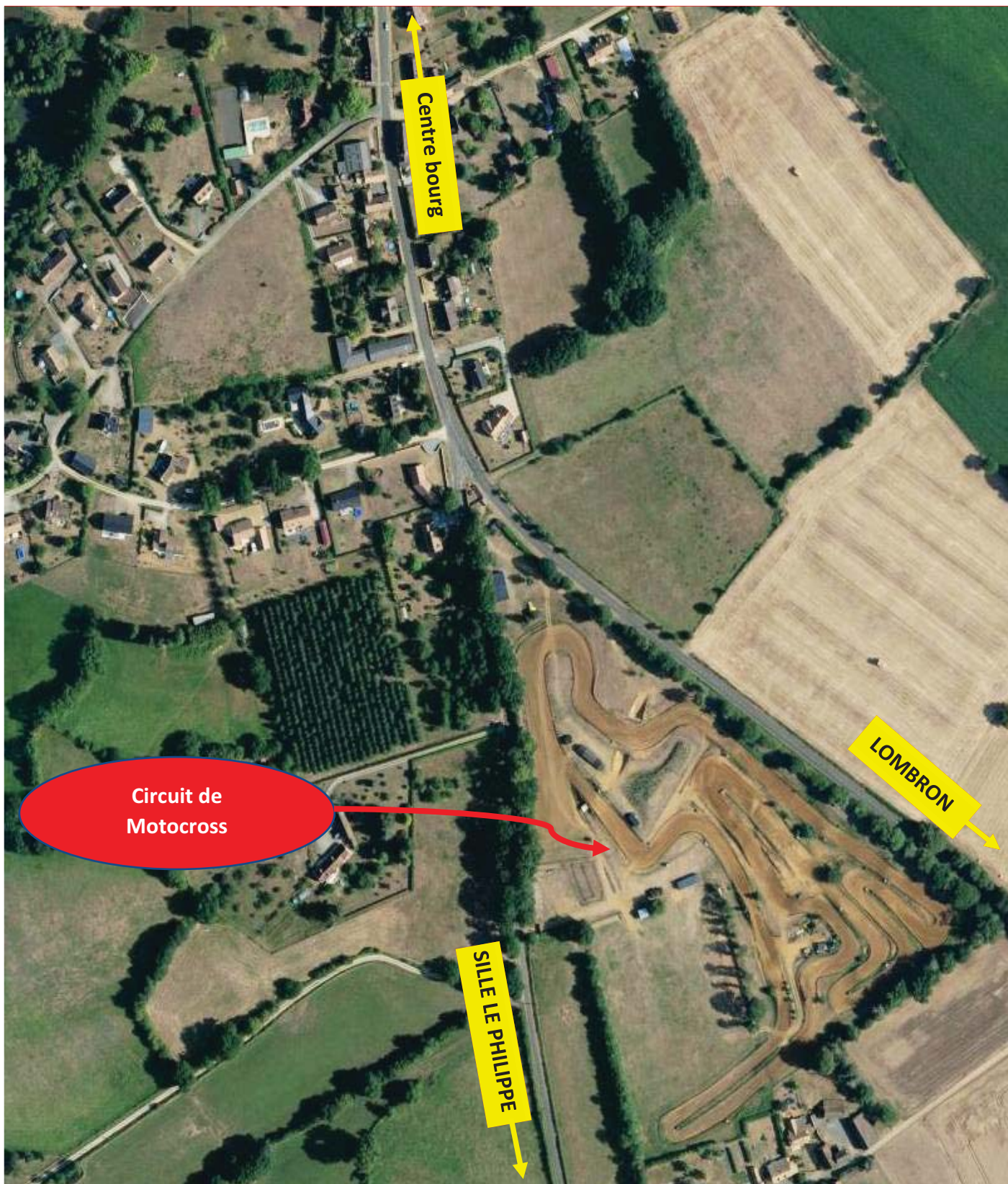
- accès au circuit
- zone visiteurs
- zone interdite aux visiteurs
- piste
- saut
- tunnel accès visiteurs
- bâtiment
- Poste de secouristes
- Poste de Commissaires





Circuit de Motocross Marcel Seery - Torcé-en-Vallée (72)

Plan de Situation – Epreuve 14 Mai 2026





Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations motos ou de quads

(art. A 331-17 alinéa 5 et A 331-20 alinéa 8 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

GROUPE SPORTIF TORCE EN VALLEE 2 RUELE DU PONT TROCARD - 72460 SAVIGNE-L'EVEQUE

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, le contrat de responsabilité civile n° 22598161804 garantissant l'organisation de la manifestation de véhicules terrestres à moteur **MOTOCROSS ET SIDE-CAR CROSS DE TORCÉ-EN-VALLÉE** se déroulant à **TORCE EN VALLEE** du **13/05/2026 au 14/05/2026**.

Cette attestation est valable du **13/05/2026 à 12 :00 au 14/05/2026 à 21 :30**.

Les garanties et montants sont indiqués page 2 de la présente attestation.

La présente attestation, **conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport**, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

Fait à Strasbourg

, le **22 janvier 2026**


GIE AXA France
26 avenue du Rhin
CS 70057
67027 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 44 62 01



Les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage corporel</i> garanti	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un <i>dommage matériel</i> garanti	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
Les risques environnementaux (article 2 des conditions générales) dont :	1.000.000 € Par manifestation assurée	Néant
La responsabilité civile pour préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100.000 € Par manifestation assurée	Néant

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement.

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) : conformément à l'article R211-7 du Code des assurances : l'assurance est souscrite sans limitation de somme pour les dommages corporels sous réserve des dispositions de l'article 3- 2 des conventions spéciales.



N° d'épreuve FFM _____ 418

Moto-Club _____ GROUPE SPORTIF DE TORCE

Date _____ 14 Mai 2026

Lieu _____ Torcé-en-Vallée (72)

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date _____ 14 Mai 2026

Version avec 1 groupe en Side-car Cross (jusqu'à 30 équipages)

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
06:45	09:00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
06:45	09:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
08:10	08:30	Essais Libres	National Solo	20 minutes
08:35	08h55	Essais Libres + Chronos	Championnat Ligue 125 cc	20 minutes
09:00	09:30	Essais Libres + Chronos	Chpt France Side-car Cross	30 minutes
09:35	09:40	Test de départs	Chpt France Side-car Cross	5 minutes
09:40	10:10	Pause - Intervention Piste		30 minutes
10:10	10:35	Essais Chronométrés	National Solo	25 minutes
10:35	11:00	Pause - Intervention Piste		25 minutes
11:00	11:20	Manche qualificative	Chpt France Side-car Cross	15 mn + IT
11:30	11:50	Manche 1	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
11:50	13:30	Repas		
13:30	13:55	Manche 1	National Solo	20 mn + IT
14:00	14:05	Tour de reconnaissance	Chpt France Side-car Cross	5 minutes
14:10	14:40	Manche 1	Chpt France Side-car Cross	20 mn + 2T
14:40	15:10	Entracte		30 minutes
15:10	15:30	Manche 2	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
15:35	16:00	Manche 2	National Solo	20 mn + IT
16:00	16:30	Entracte		30 minutes
16:30	16:35	Tour de reconnaissance	Chpt France Side-car Cross	5 minutes
16:40	17:10	Manche 2	Chpt France Side-car Cross	20 mn + 2T
17:15	17:35	Manche 3	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
17:40	18:05	Manche 3	National Solo	20 mn + IT
18:05	18:30	Remise des Prix	Toutes Catégories	25 minutes
19:30		Fin		

Date

13 Mai 2026

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14:00	20:00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
14:00	20:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
16:00		Visite du Circuit		





N° d'épreuve FFM _____ 418
 Moto-Club _____ GROUPE SPORTIF DE TORCE
 Date _____ 14 Mai 2026
 Lieu _____ Torcé-en-Vallée (72)

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____ 14 Mai 2026

Version avec 2 groupes en Side-car Cross (plus de 30 équipages)

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
06:45	09:00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
06:45	09:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
08:10	08:30	Essais Libres	National Solo	20 minutes
08:35	08h55	Essais Libres + Chronos	Championnat Ligue 125 cc	20 minutes
09:00	09:25	Essais Libres + Chronos	Side-Car Cross Groupe A	25 minutes
09:25	09:30	Test de départs	Side-Car Cross Groupe A	5 minutes
09:35	10:00	Essais Libres + Chronos	Side-Car Cross Groupe B	25 minutes
10:05	10:10	Test de départs	Side-Car Cross Groupe B	5 minutes
10:10	10:30	Pause - Intervention Piste		20 minutes
10:35	10:55	Essais Chronométrés	National Solo	20 minutes
11:00	11:20	Manche qualificative	Chpt France Side-car Cross	15 mn + IT
11:30	11:50	Manche 1	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
13:30	13:55	Manche 1	National Solo	20 mn + IT
14:00	14:05	Tour de reconnaissance	Chpt France Side-car Cross	5 minutes
14:10	14:40	Manche 1	Chpt France Side-car Cross	20 mn + 2T
14:40	15:10	Entracte		30 minutes
15:10	15:30	Manche 2	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
15:35	16:00	Manche 2	National Solo	20 mn + IT
16:00	16:30	Entracte		30 minutes
16:30	16:35	Tour de reconnaissance	Chpt France Side-car Cross	5 minutes
16:40	17:10	Manche 2	Chpt France Side-car Cross	20 mn + 2T
17:15	17:35	Manche 3	Championnat Ligue 125 cc	15 mn + IT
17:40	18:05	Manche 3	National Solo	20 mn + IT
18:05	18:30	Remise des Prix	Toutes Catégories	25 minutes
19:30		Fin		

Date

13 Mai 2026

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14:00	20:00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
14:00	20:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
16:00		Visite du Circuit		

